

MODE D'EMPLOI SALARIE-E-S

Oubliez les bouchons, la recherche d'une place de parking, réduisez votre budget transport, ou valorisez vos efforts du quotidien!
Challengez-vous et agissez concrètement pour l'environnement, votre ville, votre entreprise et surtout, pour vous-même!

JE M'INSCRIS ... QUELLES SONT LES ÉTAPES ?

- 1.Je m'assure que mon établissement est inscrit!
- 2.Je sollicite le ou la référent-e, pour qu'elle me transmette le « code établissement »
- 3.A l'aide de ce code, je me rends sur la plateforme web: www.challengmobilite-bfc.fr Rubrique Accueil /
 - « Démarrer mon inscription »
- 4.Je rentre ensuite mes coordonnées dans le formulaire : Nom / Prénom /E-mail
- 5. Et je suis inscrit·e!



CE QUE JE DOIS SAVOIR... LE CHALLENGE PAS À PAS!

Avant le challenge

- Je m'assure que mon établissement est inscrit!
- Je repère mon ou ma référent·e! Dans chaque établissement, il ou elle a la charge de diffuser l'information liée au challenge et de récolter les résultats des salarié·e·s participant·e·s.
- Un code pour s'inscrire!
 A l'aide de ce « code établissement », je me rends sur la plateforme web et m'inscris au challenge, avant le 16 septembre 2021.
- On se challenge, on se mobilise tous ensemble!

 Proposer à votre référent e d'organiser un moment divertissant et mobilisateur avec tous les participant e s!

Pendant le challenge du 16 sept. au 22 sept.

- Je m'organise pour venir au travail autrement que seul·e dans ma voiture: marche, vélo, transport en commun, covoiturage, etc. À chacun·e sa solution!
- Je mobilise mes collègues!
 Je participe à faire vivre ce challenge collectif!



Après le challenge

- Je rentre mes trajets en ligne! À l'aide du « code établissement », je retourne sur la plateforme à la fin du challenge pour saisir mes trajets domicile-travail, avant le 4 octobre 2021.
- Si je n'ai pas accès à internet? J'utilise les bulletins de participation que mon ou ma référent e aura mis à disposition et lui remet directement mon bulletin rempli ou le dépose dans l'emplacement prévu à cet effet.
- Les remises de prix ? Pendant la semaine du 15 au 19 novembre, une cérémonie est organisée sur votre territoire pour la remise des prix aux établissements gagnants.
 Le 25 novembre, une seconde cérémonie est organisée au niveau régional pour la remise des prix aux établissements lauréats de Bourgogne-Franche-Comté.

ÉVÉNEMENT ORGANISÉ DANS LE CADRE DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ - 20° ÉDITION



EN PARTENARIAT AVEC

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNEFRANCHE-COMTÉ
LENTE

REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

